

Le 26 mars 2019

Direction Action Gérontologique  
Service de Soins Infirmiers à Domicile  
JR/DGP/GC

Avis de vacance

SERVICE DE SOINS INFIRMIERS A DOMICILE

**Aide-soignant(e) diplômé(e) d'Etat**

*Emploi à temps complet relevant du cadre d'emploi des auxiliaires de soins territoriaux  
(catégorie C de la filière sanitaire et sociale)*

**Au plus tard le vendredi 19 avril 2019**  
**Délai de rigueur**

Au sein du Centre Communal d'Action Sociale, sous la responsabilité d'un chef de service, et d'une infirmière coordinatrice, il (elle) intervient au sein du Service de Soins Infirmier A Domicile (SSIAD) de 60 places à destination :

- De personnes de plus de 60 ans malades et/ou dépendantes
- De personnes de moins de 60 ans handicapées ou atteintes de maladies chroniques invalidantes

**MISSIONS :**

Dans le respect de son champ de compétences, l'aide soignant(e) contribue, en collaboration avec l'infirmière et sous sa responsabilité fonctionnelle, à la prise en charge des personnes suivies par le SSIAD.

Il (ou elle) participe à des soins visant à répondre, dans le cadre du rôle propre de l'infirmière, aux besoins essentiels de la vie et à compenser partiellement ou totalement une diminution temporaire ou définitive de l'autonomie des patients.

Il (ou elle) veillera toujours, dans le soin, à préserver, maintenir ou restaurer l'autonomie des personnes soignées.

Il (ou elle) collabore à la mise en place du projet de soins et de vie de la personne soignée.

Il (ou elle) participe à l'encadrement et à la formation des élèves Aide-soignants en stage dans la structure, et des aides à domicile pour les gestes touchant à l'hygiène et la sécurité des interventions.

Il (ou elle) est force de proposition pour l'amélioration de la qualité des soins.

**Centre Communal d'Action Sociale**

111 avenue Ambroise Croizat, CS 50007

38401 Saint-Martin-d'Hères Cedex - Tél. 04 76 60 74 12

Toute correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Président du CCAS

<b>Activités</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Il (ou elle) assure des soins aux patients en collaboration avec les infirmières et dans la limite des compétences issues de sa formation.</li> <li>• Il (ou elle) met en œuvre avec l'infirmière le projet de soins des patients et veille à son respect.</li> <li>• Il (ou elle) assure une transmission écrite, efficace et suivie des informations professionnelles sur les supports existants adaptés (dossiers de soins, cahier de bord, logiciels spécifiques,...) et participe régulièrement aux réunions d'informations, de coordination et d'organisation.</li> <li>• Il (ou elle) assure si nécessaire une aide à la prise de traitement conformément au protocole en vigueur dans le service.</li> <li>• Il (ou elle) s'assure, en cas d'intervention conjointe, d'une collaboration efficace avec les acteurs de l'aide à domicile.</li> <li>• Il (ou elle) collabore à une gestion matérielle efficace :</li> <li>• Gestion quantitative et qualitative des stocks de matériels nécessaires aux soins.</li> <li>• Maintien en bon état des outils mis à disposition du service (véhicules de service, instruments de soins, téléphones, matériel informatique etc....).</li> </ul>

Les missions et les activités pourront être amenées à évoluer en cas de besoin.

**Dispositions pratiques :**

Mise à disposition par le service de matériel de soins, de protection individuelle et de véhicules de service.

**Diplômes exigés :**

Diplôme Professionnel d'Aide Soignant.

Permis B

<b>Compétences</b>	
<b>Savoirs-faire</b>	<b>Connaissances</b>
Identifier les besoins fondamentaux, apprécier l'état de santé d'une personne ou d'un groupe , adapter sa réponse et évaluer la satisfaction du patient. Communiquer avec les patients ou leur entourage dans le cadre des interventions. Discerner le caractère urgent d'une situation de soins pour alerter. Utiliser les règles et protocoles d'hygiène lors des soins. Utiliser les techniques de manutention propres à préserver sa sécurité et celle des personnes soignées. Organiser son travail au sein d'une équipe pluridisciplinaire. Transmettre son savoir professionnel aux stagiaires et aux nouveaux agents.	Connaissance du public âgé et/ou porteur de handicap

**Qualités essentielles à la tenue de l'emploi :**

Sens du service public  
Rigueur et conscience professionnelle  
Organisation  
Aisance relationnelle  
Sens de la collaboration et du travail en équipe  
Respect du secret professionnel  
Ponctualité

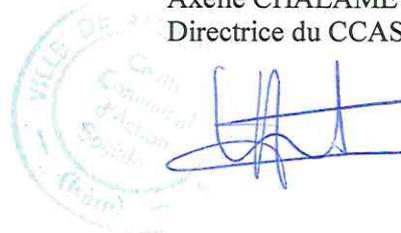
**Horaires et contraintes particulières :**

Horaires des postes par roulement : 7h15-14h15  
8h30-12h00 / 16h45-20h15  
7h15-12h15 / 13h45-15h45

L'agent sera amené à travailler les week-ends et jours fériés par roulement.

Les agents relevant du cadre d'emploi des auxiliaires de soins territoriaux, intéressés par cet emploi, voudront bien faire acte de candidature, **sous couvert de leur chef de service**, à Monsieur le Président du CCAS.

Axelle CHALAMET  
Directrice du CCAS



The image shows a circular official stamp from the 'VILLE DE SAINT-DENIS' (City of Saint-Denis) with the text 'Comité Communal d'Action Sociale' (CCAS) and '(France)'. To the right of the stamp is a handwritten signature in blue ink.

